

ALTDATA ET RISQUES SUR LES ENTREPRISES

Elaboré par : eXacom Audit

Source : www.coso.org

Alternative Data : The COSO Perspective

(2024/03/27)



INTRODUCTION

- La gestion des risques fait partie intégrante de la planification stratégique et du succès financier et opérationnel de toute organisation.
- Le Comité des organisations parrainantes de la Treadway Commission (COSO) Enterprise Risk(ERM) est utilisé par les professionnels du risque dans leur démarche visant à identifier et à gérer de manière proactive les risques émergents.
- Les données alternatives, ou alldata, en tant que facteur de risque potentiellement important à prendre en considération. Chaque organisation doit être consciente que des alldata la concernants ont largement collectées, que ce soit en interne ou par des tiers.
- Les technologies, techniques et concepts émergents tels que l'intelligence artificielle, la gestion des données, la collecte et la sécurité sont autant de sujets liés aux risques qui doivent être pris en compte non seulement en raison de leur lien avec les informations financières et opérationnelles, mais aussi en raison de leurs implications potentielles pour les données alternatives d'une organisation

INTRODUCTION

- Le cadre ERM est particulièrement utile pour identifier, évaluer et traiter certains risques liés aux données alternatives, notamment la divulgation involontaire d'informations sensibles ou confidentielles, les problèmes de reporting et de conformité, et l'incapacité maximiser la valeur potentiellement significative des données alternatives.
- A mesure que l'importance des données alternatives croît et évolue, tant en termes de valeur pour les organisations que de risques associés, les conseils d'administration, les cadres supérieurs, les responsables de la conformité des données et les personnes chargées de la divulgation doivent se familiariser avec les risques et les opportunités qu'elles présentent.

QU'EST-CE QUE LES DONNÉES ALTERNATIVES ?

- Les données alternatives sont généralement considérées comme comprenant les informations sur une organisation qui sont disponibles en dehors des canaux traditionnels de reporting financier et réglementaire, des communiqués de presse ou d'autres documents autorisés. Elles comprennent les données sur une organisation et ses activités que l'organisation rend publiques ou divulgue à des tiers, sciemment ou non. Les données alternatives ne font l'objet d'aucune définition standard fournie par les groupes industriels ou les régulateurs, et leur définition reste donc intrinsèquement fluctuante. Les sources courantes de données alternatives comprennent les e-mails, les informations provenant d'appareils mobiles et d'applications, les transactions par carte de paiement, les données de géolocalisation, les informations issues des réseaux sociaux, les capteurs, les données extraites du web, le trafic Internet, les appareils basés sur l'Internet des objets, les données satellitaires, les informations sur les points de vente et les programmes de fidélité.

QU'EST-CE QUE LES DONNÉES ALTERNATIVES ?

- Chaque organisation doit être consciente que des données alternatives la concernant sont largement collectées. Les données alternatives sont couramment collectées et utilisées pour identifier des tendances et obtenir des informations pertinentes sur un secteur d'activité, une entreprise ou une base d'utilisateurs cibles. Elles sont exploitées pour obtenir des informations sur le marché et un avantage concurrentiel en utilisant plusieurs points de données disponibles afin d'extrapoler des informations opportunes et précieuses. Le marché des données alternatives a connu une croissance significative au cours des dernières années et devrait continuer à se développer.

QU'EST-CE QUE LES DONNÉES ALTERNATIVES ?

- L'écosystème du secteur de la collecte de données alternatives se compose d'organisations qui sont des sources de données (publiques et internes) ; d'agrégateurs/courtiers de données ; de prestataires de services (y compris ceux spécialisés dans l'intégration, l'enrichissement et la qualité des données ; l'analyse de données/IA ; et la conformité) ; de marchés de données ; et de régulateurs. Les différents acteurs de cet écosystème interagissent avec les données alternatives de diverses manières. Presque toutes les organisations génèrent des données alternatives (que ce soit involontairement ou délibérément), souvent comme sous-produit de leurs activités. Les entités peuvent également utiliser les données alternatives pour élaborer des stratégies commerciales et mener des recherches. Les données alternatives sont également couramment utilisées à des fins de veille concurrentielle et pour obtenir un avantage concurrentiel. D'autres acteurs de l'écosystème, tels quels fournisseurs ou courtiers de données alternatives, se spécialisent dans la collecte de données alternatives principalement destinées à être revendues des organisations et à des consommateurs. Enfin, d'autres participants à l'écosystème sont principalement des consommateurs de données alternatives, comme les sociétés de négoce qui cherchent à obtenir des informations, à élaborer des stratégies commerciales et à évaluer les opportunités.

IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AUX DONNÉES ALTERNATIVES À L'AIDE DU CADRE COSO ERM

- Le cadre COSO ERM comprend cinq composantes interdépendantes, chacune pouvant être appliquée à l'analyse des données alternatives comme suit :
- La gouvernance et la culture, qui définissent en partie le ton de l'organisation, renforcent l'importance de la gestion des risques d'entreprise et établissent les responsabilités en matière de surveillance, ainsi que la compréhension des risques au sein de l'entité. Comme nous le verrons plus loin, les organisations doivent évaluer comment aligner leurs structures de gouvernance afin de mieux évaluer les risques et les opportunités liés aux données alternatives.

IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AUX DONNÉES ALTERNATIVES À L'AIDE DU CADRE COSO ERM

- Stratégie et définition des objectifs, qui comprend la gestion des risques d'entreprise, la stratégie et la définition des objectifs dans le cadre du processus de planification stratégique. Les organisations doivent déterminer la meilleure façon d'intégrer les données alternatives dans la définition de leurs objectifs stratégiques et de leurs performances opérationnelles ou financières. Les données alternatives peuvent être utilisées pour améliorer la valeur de l'entreprise dans le cadre d'une stratégie de monétisation ou d'octroi de licences, ou être identifiées comme un actif à protéger afin de préserver la valeur de l'entreprise. Des pratiques efficaces de gestion des risques liés aux données alternatives peuvent également protéger les décisions stratégiques ou les transactions futures, telles que les fusions et acquisitions ou les cessions.

ÉVALUER ET AMÉLIORER LES CONTRÔLES ET LES PROCÉDURES RELATIFS AUX DONNÉES AFIN D'AIDER À IDENTIFIER ET ANALYSER LES DONNÉES ALTERNATIVES

Les entreprises devraient envisager de concevoir et de mettre en œuvre des politiques visant à faciliter l'identification et l'analyse des données alternatives, ainsi qu'à évaluer et renforcer les mesures de protection relatives à ces données.

Il peut être utile à cette fin de s'appuyer sur les principes intégrés dans le cadre ERM : les organisations devraient évaluer leurs structures de gouvernance et leurs systèmes d'information, de communication et de reporting par rapport à la tâche d'analyse des données alternatives. En évaluant l'impact et la probabilité pour leurs organisations en particulier,

les organisations peuvent mieux élaborer des plans d'action efficaces pour atténuer les effets à court ou à long terme du risque lié aux données alternatives. Les systèmes de contrôle interne efficaces ont fait leurs preuves en matière de minimisation des risques organisationnels..

ÉVALUER ET AMÉLIORER LES CONTRÔLES ET LES PROCÉDURES RELATIFS AUX DONNÉES AFIN D'AIDER À IDENTIFIER ET ANALYSER LES DONNÉES ALTERNATIVES

De même, les contrôles et procédures relatifs aux données devraient permettre à une entreprise de comprendre quelles informations la concernant sont accessibles au public et comment ces informations pourraient être exploitées par d'autres. Les mesures de protection de ces informations peuvent inclure des politiques, des procédures, des logiciels et des protections juridiques contre les utilisations non intentionnelles, telles que des politiques et procédures axées sur l'IA, des pare-feu et des conditions générales.

Dans le cadre de leurs efforts globaux pour exercer une bonne hygiène des données, les organisations doivent être prudentes lors qu'elles vendent ou donnent leurs propres informations à des agrégateurs de données qui paient et sollicitent régulièrement des entreprises pour obtenir des données. Les organisations doivent faire preuve de diligence raisonnable à l'égard de ces parties afin d'évaluer les politiques et procédures qui s'appliquent aux données et leur conformité juridique.

UTILISEZ DES OUTILS ANALYTIQUES POUR ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LES DONNÉES ALTERNATIVES ET LES RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES

En analysant les données alternatives ou en utilisant des processus natifs de l'IA tels que le traitement du langage naturel, les organisations devraient s'efforcer d'identifier les différences entre les données rendues publiques, y compris les rapports financiers ou réglementaires, et d'autres données divulguées intentionnellement ou non.

Les divergences entre les deux peuvent offrir des avantages commerciaux utiles lorsqu'elles révèlent des performances passées ou des tendances futures qui, autrement, ne seraient pas divulguées. Les organisations qui publient des rapports doivent s'efforcer de réduire la variabilité entre le résultat ou le résultat potentiel de l'analyse des données alternatives et les rapports externes. Par exemple, les organisations pourraient s'exposer à des poursuites judiciaires si leurs états financiers suggèrent que les ventes sur Internet ont augmenté d'un trimestre à l'autre, alors qu'une analyse détaillée du trafic web suggère le contraire.

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Le fait de ne pas adapter les processus de gouvernance et de gestion des risques à la prolifération des données alternatives représente un risque fondamental pour les organisations génératrices de données alternatives. À mesure que les pratiques en matière de données alternatives évoluent, il deviendra important que les activités couvrant les risques, la conformité, le contrôle et la gouvernance soient coordonnées afin de faciliter l'évaluation des données alternatives. Si l'infrastructure de gouvernance d'une organisation ne parvient pas à identifier et à évaluer les impacts juridiques, éthiques, concurrentiels et financiers de la collecte et de l'utilisation des données alternatives provenant d'autres entités, elle pourrait faire l'objet de réprimandes en matière de gouvernance et de leadership. L'adaptation des structures de gouvernance constitue une méthode clé pour adapter l'ERM d'une organisation aux risques posés par les données alternatives.

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Quel est le rôle approprié du conseil d'administration d'une organisation en ce qui concerne les données alternatives à la lumière de ces tendances ?

En règle générale, les conseils d'administration doivent comprendre l'éventail des données alternatives disponibles concernant l'organisation qu'ils supervisent et leur utilisation publique. Étant donné que les états financiers sont examinés et approuvés par les conseils d'administration (ou les comités d'audit dans le contexte des sociétés cotées en bourse aux États-Unis), les conseils d'administration (ou les comités chargés des données et des risques) pourraient collaborer avec les comités de divulgation ou d'autres structures de conformité et de reporting afin d'examiner les informations publiques et d'évaluer la manière dont ces résultats se rapportent aux autres données alternatives disponibles. De même, les conseils d'administration pourraient également surveiller de manière défensive les contrôles et les directives de protection des données alternatives et surveiller et traiter les initiatives de désinformation ou autres comportements malveillants. Les conseils d'administration devraient se doter des ressources nécessaires pour s'acquitter de leur mission, y compris des conseillers externes, et devraient exercer leur pouvoir discrétionnaire pour conseiller la direction de consacrer des ressources supplémentaires aux questions relatives aux données alternatives.

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

L'amélioration de la gouvernance pourrait également inclure une meilleure formation interne sur le thème des données alternatives. Il est recommandé de créer et de surveiller une stratégie à l'échelle de l'organisation afin d'identifier, de gérer, de documenter et de traiter les risques liés aux données alternatives, ainsi que de recruter des experts techniques et des conseillers clés capables de conseiller le conseil d'administration sur les risques et les opportunités. Il peut être utile de procéder régulièrement à des évaluations des risques et de la valeur des données alternatives, y compris des rapports en amont, ainsi qu'à l'identification des domaines présentant des risques potentiels, y compris des indicateurs permettant d'évaluer dans quelle mesure l'organisation traite ces questions.

Les conseils d'administration pourraient également être chargés d'évaluer les considérations éthiques et juridiques liées à l'utilisation des données alternatives par l'organisation elle-même.

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Les entreprises disposent d'une grande latitude pour élaborer des politiques et des procédures adaptées à leur structure et à leur profil de risque.

Elles devraient envisager d'adopter une approche fondée sur des principes plutôt que sur des règles formelles en matière de données alternatives, car celles-ci, par définition, changent de portée et de nature, et devraient continuer à évoluer à l'avenir.

Dans un avenir proche, la pratique de la gouvernance des données passera probablement de politiques statiques, d'examens de conformité, de sécurité et de conservation à une gestion plus active et évolutive des actifs de données: gestion de l'hygiène des données, audits, analyse de l'utilisation des données, examens de l'IA, évaluation, politiques, conformité, sécurité et conservation.

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Les entreprises disposent d'une grande latitude pour élaborer des politiques et des procédures adaptées à leur structure et à leur profil de risque.

Elles devraient envisager d'adopter une approche fondée sur des principes plutôt que sur des règles formelles en matière de données alternatives, car celles-ci, par définition, changent de portée et de nature, et devraient continuer à évoluer à l'avenir.

Dans un avenir proche, la pratique de la gouvernance des données passera probablement de politiques statiques, d'examens de conformité, de sécurité et de conservation à une gestion plus active et évolutive des actifs de données: gestion de l'hygiène des données, audits, analyse de l'utilisation des données, examens de l'IA, évaluation, politiques, conformité, sécurité et conservation.

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Bien que certains conseils d'administration puissent, après examen, conclure que les données alternatives ne représentent pas un risque ou une opportunité significatifs pour leur organisation particulière, ils devraient néanmoins exercer une surveillance stratégique sur les questions relatives aux données alternatives, y compris, le cas échéant :

- Déterminer si le conseil d'administration dans son ensemble, un comité et/ou certains administrateurs spécifiques sont responsables de la surveillance
- Comment le conseil d'administration est informé des problèmes liés aux données alternatives en matière de divulgation ou d'information financière..

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

- Fréquence à laquelle le conseil d'administration discute des questions relatives aux données alternatives
- Si et comment le conseil d'administration prend en compte les données alternatives dans le cadre de la stratégie commerciale, de la gestion des risques, des opérations et de la surveillance financière de l'entreprise.
- Se tenir au courant des évolutions réglementaires, des meilleures pratiques et des tendances du secteur.
- Comprendre les mesures prises par l'entreprise pour évaluer, développer et défendre les données alternatives.
- Documenter l'examen des politiques par le comité/conseil d'administration et son rôle en matière de surveillance.
- Évaluation et analyses ultérieures des risques.
- Remettre en question la direction et solliciter l'avis de conseillers externes, notamment des auditeurs, des avocats et des consultants en données alternatives.

Le rôle de la direction dans la gestion et la monétisation des altdatas et dans la mise en œuvre de politiques et procédures appropriées peut inclure l'identification et la documentation des éléments suivants :

- Quels postes de direction ou comités sont chargés de gérer le risque lié aux données alternatives, et quelles sont les compétences pertinentes des personnes concernées ?
- Qui, au sein de l'entreprise, est le mieux placé pour traiter les risques et les opportunités, quelles sont les compétences pertinentes de cette personne et à qui rend-elle compte au sein de l'entreprise ?
- Quel est le processus par lequel la direction est informée et surveille les données alternatives de l'entreprise ?

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

- La direction rend-elle compte de ces questions au conseil d'administration? Si oui, à quelle fréquence ?
- Qui sont les parties prenantes au sein de l'entreprise chargées de gérer les politiques et procédures en matière de risques et de données?
- Comment la direction rend-elle compte au conseil d'administration, en termes de contenu et de caractérisation ?

ADAPTER LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Une coordination sera également nécessaire entre les principales parties prenantes internes telles que les services informatiques, les ingénieurs/responsables de la saisie des données, les équipes chargées de l'expérience client, du marketing, de l'analyse et de l'utilisation des données, ainsi que la conformité juridique et réglementaire avec les parties prenantes externes telles que les sources de données tierces, les agrégateurs de données, les consultants et fournisseurs de données, ainsi que les acheteurs et utilisateurs de données.

CONCLUSION

Une coordination sera également nécessaire entre les principales parties prenantes internes telles que les services informatiques, les ingénieurs/responsables de la saisie des données, les équipes chargées de l'expérience client, du marketing, de l'analyse et de l'utilisation des données, ainsi que la conformité juridique et réglementaire avec les parties prenantes externes telles que les sources de données tierces, les agrégateurs de données, les consultants et fournisseurs de données, ainsi que les acheteurs et utilisateurs de données.